

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DAC 592 DDCT Subvention (11.000 euros) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Fabrication Maison au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (19e et 20e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Fabrication Maison pour la réalisation de ses actions dans les quartiers populaires ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 19e arrondissement en date du 29 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 20e arrondissement en date du 23 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant total de 11.000 euros, au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville, est attribuée à l'association Fabrication Maison, 4 rue de la Solidarité 75019 Paris, pour les projets Chantier graphique Danube, DAC 2021_06438 et DDCT-SPV 2021_01070 ; Chantier graphique Chauffourniers, DAC 2021_06440 et DDCT-SPV 2021_01190; Chantier graphique Portes du XXème, DAC 2021_06436 ; Paris Asso 15446 ;

Article 2 : La dépense totale correspondante, soit 11 000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2021 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits, et ainsi répartie :

Pour le projet Chantier graphique Danube

- 4.000 euros sur le budget de la Direction des Affaires culturelles
- 2.000 euros sur le budget de la Direction de la Démocratie, de la Citoyenneté et des Territoires – Service de la Politique de la Ville, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers »

Pour le projet Chantier graphique Chauffourniers

- 2.000 euros sur le budget de la Direction des Affaires culturelles ;
- 1.000 euros sur le budget de la Direction de la Démocratie, de la Citoyenneté et des Territoires – Service de la Politique de la Ville, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers »

Pour le projet Chantier graphique Portes du XXème

- 2.000 euros sur le budget de la Direction des Affaires culturelles

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention à l'association Fabrication Maison, jointe en annexe de la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO